



Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 3 décembre 2022

Au siège du District

Procès-Verbal

Sous la présidence de M. François CHARRASSE

Liste des clubs présents ou représentés :

A. S. ARARAT ISSY ; A. S. DU MBOA ; A.S. SANT' EPSIDIS 2000 ; ABEILLE DE RUEIL ; ASNIERES F.C. ; BAGNEUX FUTSAL A.S. ; BOULOGNE BILLANCOURT AC ; BOURSE PARIS AS ; CHATILLON A.S. FOOT EN SALLE ; CHATILLONNAIS S.C.M. ; CHAVILLE F.C. ; CLICHY VETERANS FOOT ; COLOMBES L.S.O. ; COLOMBIENNE FOOT E.S. ; COURBEVOIE S. F. ; ECOLE DE FOOTBALL JEAN MENDEZ ; EXPOGRAPH VANVES A.S. ; F. C. DES COPAINS DE MEUDON ; F. C. MEUDON ; FONTENAY AUX ROSES A.S. ; FOOTBALL CLUB BOURG LA REINE ; G.P.S.O. 92 ISSY ; GARCHES VAUCRESSON F.C. ; GARENNE COLOMBES A.F. ; GENNEVILLIERS C.S.M. ; GENNEVILLOISE E.S. ; GROUPE CREDIT AGRICOLE SA SPORTS ; ISSY LES MOULINEAUX F.C. ; JEUNES D'ANTONY ASS. ; JEUNESSE S. C. NANTERRE 92 A. ; JUVENTUS CLUB PARIS ; LE KAMELEON ; LEVALLOIS S.P.C. ; MALAKOFF U.S. MUNICIPAL ; METRO FOOTBALL U. S. ; METRO PARIS SUD US ; METRO TRANSPORTS PARIS US ; METROPOLITAINE TRAN. PARIS US ; MEUDON A.S. ; MONTROUGE F.C. 92 ; NANTERRE ENT.S. ; NEUILLY OLYMPIQUE ; PERSONNEL C. ASNIERES C.O. ; PLESSIS ROBINSON F.C. ; POLICE HAUTS DE SEINE NANTERRE AS ; PORTUGAIS D'ANTONY C.S. ; PUTEAUX C.S. MUNICIPAL ; RACING CLUB DE FRANCE FOOTBALL ; RUEIL MALMAISON F.C. ; SCEAUX F.C. ; SEVRES F.C. 92 ; ST CLOUD F.C. ; STADE FRANÇAIS ; SUPPORTERS DE L'A.S. ST ETIENNE ; SURESNES J.S. ; VANVES STADE ; VILLE D'AVRAY U.S. ; VILLENEUVE LA GARENNE AM. ; VOLTAIRE CHATENAY MALABRY S.S.

Liste des clubs absents (qui seront amendés selon l'annexe 2 financière de notre RSG) :

A. FUTSAL DE COURBEVOIE ; A. S. FUTSAL CHAVILLE 92 ; ACADEMIE CLUB ASNIERES ; ACCENTURE A.S. ACCS ASNIERES - VILLENEUVE 92 ; ADM. FINANCIERES DE PARIS ; ANTONY FOOT EVOLUTION ; ARCOP NANTERRE ; AS ORANGE FRANCE ISSY ; B.P.C.E. AS ; BAGNEUX C.O. MUNICIPAL ; C. S. M. CLAMART FOOTBALL ; CAFE AVEYRONNAIS PARIS A.S. ; CENTRE ESPAGNOL DES EPINETTES ; CHEMINOTS OUEST LIBRES A.S. ; CLICHY S/SEINE U.S. ; CTRE CULTUREL DES PORTUGAIS EN France ; ELYSEE PARIS A.S. ; ENFANTS DE GENNEVILLIERS A. S. ; F. C. CONSEIL DEPARTEMENTAL 92 ; F.C. ASNIERES FUTSAL ; FINANCES 92 A.S. NANTERRE ; FINANCES DU 15EME PARIS CS ; FUTSAL BAGNEUX ACADEMY ; FUTSAL PAULISTA ; GENNEVILLIERS SOCCER ; HEC PANATHENEES ; HOMENMEN FRANCE U.S. ; HOPITAL R. POINCARRE A.S. GARCHE ; INSEE PARIS CLUB ; INSTITUT DU PETROLE ; RUEIL F.C. ; JEUNESSE ASSOCIATIVE DE BOIS-COLOMBES ; LES PETITS PAINS ; MEDIA FOOTBALL CLUB ; MONTROUGE G.S. ; NEUILLY FUTSAL CLUB 92 ; O.P.U.S. ; PARIS ANTILLES FOOT ; PORTUGAIS GARCHES A.S. ; PORTUGAL NOUVEAU A.C. POP. ; PUTEAUX FUTSAL ; PWC FOOTBALL CLUB ; SEVRES FOOT. C.O. ; SPORTS LOISIRS SANOFI ; STANDARD F.C. ; SUPPORTERS DE NICE ; UNION SEVRIENNE DE FUTSAL



Pour le comité directeur :

Mesdames BENOIST-LUCY secrétaire générale adjointe, CHATRY, COUTRON

Messieurs DELORME, vice-président délégué, VIAUD vice-président, DUNATTE vice-président, SABANI, secrétaire général, MEUNIER, trésorier général, MASMOUDI trésorier général adjoint, BORDET membre du bureau, DEFAIT, GUERFI, LE LOUET.



❖ Ouverture de l'A.G.O, validation du quorum.

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 106

Nombre de voix composant l'Assemblée : 1649

Nombre de clubs présents et représentés : 59 (soit 55.7 % des clubs).

Nombre de voix présentes et représentées : 1329 (soit 80.6 % des voix).

❖ Intervention des personnalités

M.BETTREMIEUX Cédric, membre du bureau exécutif de la Ligue de Football Amateur

M.GERARD Philippe, service départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports

❖ **Allocution du Président François CHARRASSE**

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier pour leurs présences : M. Cédric BETTREMIEUX représentant du bureau de la Ligue du Football Amateur et M. Philippe GERARD représentant la SDJES. Je vous demande de bien vouloir excuser de leurs absences M. Jamel SANDJAK Président de la Ligue de Paris et membre du COMEX, M. Ahmed BOUAJAJ secrétaire général de la Ligue de Paris et M. Daniel COURTES conseiller départemental délégué aux sports.

La saison 2021-2022 a été à son terme malgré un début compliqué par la COVID et les pass sanitaires.

Nous avons donc pu avoir nos activités et actions habituelles. Et nous avons enfin pu fêter nos 40 ans...

Nous devons aussi absorber le départ des clubs parisiens, la « perte » de licencié(e)s a été moindre que ce que nous avions craint grâce à une augmentation du nombre de licencié(e)s altoséquanais, Jean Pierre y reviendra tout à l'heure.

Le comité directeur s'appuyant sur les commissions n'a pas chômé en pérennisant la gratuité de la part district de la licence dirigeant (pour la 6^{ème} année consécutive ce qui représente environ 10 000€), la gratuité des formations féminines, le paiement direct des officiels, les permanences, la journée de solidarité citoyenne, l'initiation aux gestes qui sauvent et à l'arbitrage auprès des U13F, sans parler des actions fédérales, des plateaux U6/U9, des FilloFoot et des challenges U11, Jean Alexandre TCHENQUELA et Pierre PETIT.

Nous avons mis en place des plateaux U6 à U9 futsal, la journée des féminines, créé une news letter, ouvert une pratique loisirs à 8, effectué une formation d'arbitres auxiliaires, organisé des initiations au foot en marchant, mis en place des tours de cou pour les éducateurs...

Pour la saison qui a débuté nous avons pu renouer avec la cérémonie des AS récompensant les équipes des clubs qui ont été vainqueurs de leurs championnats ainsi que les arbitres majors de leurs promotions.

Nous allons bien sûr pérenniser l'ensemble de nos actions. Mais quelques nouveautés voient le jour où sont déjà en place telles que des critères foot en marchant et futnet associés au développement des nouvelles pratiques, et du sport santé, la mise en place de carton vert en U11F et U13F, nous allons aussi poursuivre nos recherches pour trouver un siège social plus adapté à nos besoins, les modifications des noms des commissions du football éducatif masculin et féminins avec la mise en place d'actions mixtes, la modification de la charte graphique du district...

Notre bilan financier comme vous l'exposera Bernard, nous permet de vous offrir une dotation que vous recevrez à votre départ de cette assemblée cette dotation se compose :

- ✓ D'un kakémono pour les clubs ayant des jeunes en collaboration avec l'Unaf et l'AEF
- ✓ D'un sac adapté et logoté
- ✓ D'une Paire de drapeaux de touche avec housse (sauf futsal)
- ✓ Trousse à pharmacie avec produits (sans bombe de froid)
- ✓ 1 Brassard de capitaine
- ✓ 1 Brassard de délégué
- ✓ 3 Chronomètres
- ✓ 1 Jeu de 8 chasubles (4 bleus, 4 rouges) avec logo district

- ✓ 1 Pompe à main
- ✓ 1 Manomètre
- ✓ 3 Tableaux tactique football effaçable recto/verso + logo District (ceux du futsal nous parviendrons ultérieurement)
- ✓ 1 tablette
- ✓ Des cahiers rentrés du foot, calendriers etc.

La bonne santé de notre District est bien évidemment due à la qualité de ce que propose vos clubs tant sur le plan technique que par des actions transversales et solidaires, vous pouvez être fiers de vos clubs, de ce que vous proposez, du climat qui y règne.

Le travail effectué en totale collaboration entre les bénévoles, élus et commissaires, et les salariés, en s'inscrivant dans la politique régionale de notre Ligue permettent à votre district d'être regardé avec envie par certains. Certes tout n'est pas parfait, mais nous pouvons tous être fier de notre district tant sur la qualité des formations, que sur les pratiques offertes et sur le nombre et la diversité des actions proposées.

Je tiens à remercier

- ✓ Les bénévoles des commissions
- ✓ Nos salariés Céline, Margot, Sandrine, Charles, Fabien, Kévin, Nicolas, Olivier et Yssouf emmenés par notre directeur Adrien sans oublier Norberto
- ✓ La SDJES et le conseil départemental
- ✓ Et bien sûr mes collègues membres du comité directeur qui forment une vraie équipe toujours prompte à échanger, proposer et participer. J'en profite pour particulièrement remercier Kamel LABED qui pour des raisons personnelles a souhaité quitter le comité directeur. Il a été un membre actif dès la 1^{ère} mandature de notre collectif, nous apportant son expérience et son regard sur notre action collective. Merci pour ce que tu nous as apporté.

Je le dis à chaque assemblée je suis honoré et fier de présider notre district.

Je conclurai en citant Aimé JACQUET : donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les équipes. Elles sont le sport.

Je vous remercie pour votre écoute.

❖ **Vote**

Les votes s'effectuent à mains levées.



❖ **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du District du 4 décembre 2021**

Nombre de voix exprimées : 1080

- Nombre de « POUR » : 1080 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 décembre 2021 est approuvé.

❖ **Présentation et approbation du rapport d'activité, saison 2021/2022**

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre SABANI (secrétaire général)

[rapport d'activité sur ce lien](#)

Nombre de voix exprimées : 1329

- Nombre de « POUR » : 1329 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le rapport d'activité de la saison 2021-2022 est approuvé.

❖ **Présentation du rapport financier, saison 2021/2022 du rapport du commissaire aux comptes et affectation du résultat**

Rapporteur : Monsieur Bernard MEUNIER et Madame Laurence ZERMATI (cabinet HOICHE AUDIT).

Mesdames, Messieurs les Présidents,

En tant que Trésorier du District, j'ai l'honneur de vous présenter le Bilan et le Compte de Résultat au 30 Juin 2022 qui s'achève sur un résultat positif de **146 983 €**.

Je vais maintenant vous donner quelques explications en détaillant le résultat et ses principales composantes.

En préambule, je tiens à vous préciser que cet exercice est difficilement comparable à celui de 2020/2021 étant donné que la crise sanitaire liée au Covid 19 explique certaines variations des produits et charges.

LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat d'exploitation :

Il a diminué de **59 690 € en passant de 238 529 € en 2021 à 178 839 € en 2022.**

Les produits d'exploitation ont augmenté de 5,40 %, dont une diminution de 6,50 % du poste subvention (liée essentiellement aux aides COVID octroyées en 2021) et une augmentation de 20,57 % de la production vendue de prestations de services avec variation des Recettes de

Stages + 9 592 € et du poste Amendes et Pénalités de + 102 831 € qui s'explique par la reprise des compétitions au 1er juillet 2021.

La variation du poste Recettes Stages, s'explique essentiellement par la reprise de ces derniers au cours de l'exercice.

Il est important de noter une diminution significative du poste Participations sur licences de 34 966 € (consécutive à la perte de licenciés liée à la création du District de Paris, compensée en partie par une augmentation de celle des Clubs altoséquanais) ainsi que celle concernant les Parts sur Mutations (-31 386 €).

La variation de 6,50 % des subventions se ventile comme suit :

- Agence Nationale du Sport : -9 766 € due à la quote part de subventions pris en compte en 2020/2021
- Personnel : + 10 974 €, due aux nouvelles subventions pour 2 Salariés
- Conseil Départemental : - 5 085 €
- Fond de Solidarité et Aide COVID : - 71 690 €
- Subvention Ligue et Fédération: + 15 338 € dont une subvention exceptionnelle de 20 000 € de la FFF liée à la perte des licenciés parisiens
- Par ailleurs les subventions d'exploitation intègrent les contrats civiques mis en place en 2022 pour 59 183 €.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 107 018 € soit 16,79 %

Les variations significatives concernent les postes suivants :

- Achats + 48 575 € (dû à la reprise des événements sportifs prévus.)
- L'augmentation du poste EDF est due à la reprise d'activité.
- Frais de formation Technique : + 2 021 € (dû à la reprise des stages).
- Indemnités observateurs d'arbitres : +15 226 € (due à la reprise des compétitions)
- L'augmentation du poste Frais Organisations : + 14 907 € due à la reprise des événements prévus.
- Le poste Missions Réceptions a quant à lui diminué de 28 200 € puisque le Repas annuel du District n'a pas eu lieu.
- Salaires et traitements + 62 824 € (arrêt des recours à l'activité partielle d'une partie du personnel) et réembauche d'un salarié au 1er Mars 2022
- L'augmentation des indemnités des formateurs de 7 290 € est liée à la reprise des Formations Techniques et Arbitrages
- Une dotation aux Provisions de 5 651 € pour départ à la retraite, incluse dans le Total des charges d'exploitation, porte cette provision à 29 018 € à la clôture de l'exercice 2022.
- Charges sociales + 22 538 € (arrêt des aides liées au COVID)

Le Résultat Financier :

Il a diminué de **8 035 €** en passant de + **8 604 €** au 30 juin 2021 à + **569 €** en 2022 et s'explique par la reprise de la provision pour dépréciation des placements de 7 055 € qui avait été effectuée au 30/06/2021.

Le Résultat Exceptionnel :

Il a subi une variation de - **33 284 €** en passant de + **859 €** en 2021 à - **32 425 €** au 30 Juin 2022

Le montant des charges exceptionnelles de **32 425 €** concerne l'aide aux Clubs consentie qui se matérialisera par une remise de matériel lors de l'Assemblée Générale du 3 Décembre,

Il est à noter que le District n'est plus soumis à l'impôt sur les bénéfices concernant les locations, après une étude approfondie suite à une clarification des textes de Loi

Le Résultat :



Le Résultat net de l'exercice 2021/2022 a diminué de **97 110 €** en passant d'un excédent de **244 093 €** à un excédent de **146 983 €**.

L'impact des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire prises au cours de la saison 2020/2021 ont eu une répercussion sur les Produits et les Charges pour un montant significatif au 30/06/2022.

La perte de la part sur licences suite à la création du District de Paris est évaluée à 57 750 €.

Il faut aussi noter qu'il est désormais obligatoire d'insérer dans les comptes en charges et produits le montant évalué du bénévolat qui s'élève dans cet exercice à : 152 990 € et les frais de déplacement abandonnés par les bénévoles pour un montant de : 4 167 €

LE BILAN

Le total du Bilan pour la saison 2021/2022 est de **1 653 458 €**.

L'actif immobilisé qui a diminué de 44 993 € comprend des investissements corporels et incorporels pour 2 509 € une augmentation des immobilisations financières de 321 € et des dotations aux amortissements pour 47 819 €.

Le Poste *Produits à recevoir* de 88 698 €. comprend essentiellement les subventions ou aides accordées mais non versées au 30 Juin 2022 ainsi que la recette concernant les loyers et le reversement de la part de la Ligue de la quote part concernant les formations.

Les *Créances Clubs* ont augmenté de 49 813 €.

La *Créance Ligue* a diminué de 76 180 € du fait qu'un relevé a été fait au 30/06/2022.

Les *Fonds Associatifs* représentent : 1 362 399 €.

La *Provision pour Charges* de :29 018 € est constituée par l'indemnité retraite du personnel administratif.

L'endettement financier est resté stable.

Les disponibilités ont augmenté de 255 460 €

Les Valeurs Mobilières de Placement n'ont pas subi de variation significative.

Il n'a pas été comptabilisé de Fonds Dédiés au 30/06/2022, étant donné que toutes les opérations bénéficiant de subventions ont été réalisées au cours de la saison.

Après ces quelques précisions, je vous invite à adopter les comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Je vous en remercie par avance.

[Rapport financier et rapport du commissaire aux comptes sur ce lien](#)

❖ Approbation du rapport financier, du bilan et du compte de résultat 2021/2022

Nombre de voix exprimées : 1329

- Nombre de « POUR » : 1329 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le rapport financier, bilan et compte de résultat de la saison 2021-2022 sont approuvés.

❖ **Approbation de l'affectation du résultat**

Affectation du résultat net de + 146 983 € comme suit :

-Autres Réserves : 30 000 €

-Report à Nouveau : 116 983 € qui sera ainsi de 1 362 399 €

Nombre de voix exprimées : 1329

- Nombre de « POUR » : 1329 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

L'affectation du résultat est approuvée.

❖ **Présentation et approbation du budget prévisionnel 2022/2023.**

Rapporteur : Monsieur Bernard MEUNIER.

[Budget prévisionnel 2022/2023 actualisé sur ce lien](#)

Nombre de voix exprimées : 1329

- Nombre de « POUR » : 1329 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0% des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le budget prévisionnel 2022/2023 est approuvé.

❖ **Présentation et approbation du budget prévisionnel 2023/2024.**

Rapporteur : Monsieur Bernard MEUNIER.

[Budget prévisionnel 2023/2024 sur ce lien](#)

Nombre de voix exprimées : 1329

- Nombre de « POUR » : 1329 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0% des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le budget prévisionnel 2023/2024 est approuvé.

❖ **Présentation des modifications statutaires suite à l'AG F.F.F du 18/06/2022**
Rapporteur : Monsieur Gérard DELORME

Titre II- Administration et fonctionnement

ANCIEN TEXTE	NOUVEAU TEXTE
<p>Article 12.4 - Attributions de l'Assemblée Générale</p> <p>Dernier alinéa :</p> <p>• Il est précisé que les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la F.F.F.</p>	<p>Article 12.4 - Attributions de l'Assemblée Générale</p> <p>Dernier alinéa :</p> <p>• Il est précisé que les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux acquisitions et aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF.</p>

❖ **Présentation des modifications réglementaires suite à l'AG F.F.F du 11/12/2021 et approuvées par l'AG L.P.I.F.F du 26/11/2022**
Rapporteur : Monsieur Gérard DELORME

Article 10 : Litiges d'Arbitrage

Cheminement d'une réserve technique :

- Posée sur feuille de match et confirmée au District
- Examinée par la commission des lois du jeu du District
- Possibilité d'appel en CRA section Lois du jeu

Article 22 : Arbitres de Club

- Formation avec cycle complet obligatoire
- Nommés par le Comité Directeur sur proposition de la C.D.A.
- Arbitres de clubs prioritaires pour arbitrer les rencontres de leurs clubs en cas d'absence de l'arbitre désigné.

Article 17 (du R.S.G du 92) :

sera actualisé

Les arbitres de clubs ne sont pas comptabilisés dans le statut de l'arbitrage

Article 35.5 du Statut de l'arbitrage :

- Le prochain club de l'arbitre démissionnaire devra s'acquitter d'un droit de mutation.
- La Ligue a fixé le montant de ce droit de mutation (90€) et les modalités de sa redistribution.
- Le nombre d'arbitres demandés par le statut de l'arbitrage est inchangé pour le District.

❖ **Remplacement d'un membre du comité démissionnaire**

Rapporteur : Monsieur Boubacar Hamdani, membre de la CSOE

Election de Madame BONNET-SAINT-GEORGES

Nombre de voix exprimées : 1174

- Nombre de « POUR » : 1065 (soit 90.72 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 109 (soit 9.28 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Madame BONNET-SAINT-GEORGES est élue membre du comité directeur, mandature 2020-2024

- ❖ **Présentation du Crédit Mutuel**
- ❖ **Présentation de Portail Club**
- ❖ **Clôture de l'assemblée générale ordinaire par le Président de séance et cocktail apéritif**

Le président de séance

M. François CHARRASSE

Le secrétaire de séance

M. Adrien COUGARD

